

FÊTE DES CHORALES DE LA PAROISSE SAINT MICHEL-GBÉTO

Un concert tout feu tout flamme P. 10

ÉCONOMIE

DIFFUSION DES COMPTES
EXTÉRIEURS DU BÉNIN
AU TITRE DE 2024

Des exportations
en valeur chiffrées
à 2.439 milliards
de Fcfa

P. 2

LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.bj NUMÉRO 1847 du 23 janvier 2026 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC 300 F CFA

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

Consécration de l'église de Cococodji P. 6-7



Photo /La Croix/ Florent HOUESSINON

Truelle à la main, Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, scelle les reliques de Saint Jean-Paul II dans l'autel de l'église Saint Gabriel de Cococodji sous le regard du Père-curé Damien Ogué, à l'extrême gauche. C'était le dimanche 18 janvier 2026

ICI ET AILLEURS



COLLOQUE INTERNATIONAL
FAC-UCAO

Écologie intégrale pour
la survie et le bien-être
de la Création

P. 3

FONDATION "ANTOU POUR
TOUS"

Le nouvel an
sous la protection
divine

P. 5



DIFFUSION DES COMPTES EXTÉRIEURS DU BÉNIN AU TITRE DE 2024

Des exportations en valeur chiffrées à 2.439 milliards de Fcfa

Alain SESSOU

Environ 120 experts, banquiers, cadres de la Bcéao, universitaires et autres cadres de l'Administration publique et du secteur privé ont pris part, par visioconférence, aux travaux de la journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2024. C'était le 7 janvier 2026.

« Analyse des résultats de la balance des paiements de l'année 2024 et la position extérieure globale du Bénin à fin décembre 2024 ». Telle est la substance des échanges qui a retenu l'attention des participants le mercredi 7 janvier 2026. Après avoir rappelé la genèse de la journée de diffusion des comptes, à l'ouverture des travaux, le Directeur national de la Bcéo, Emmanuel Assilaméhoo, a insisté sur le contexte ; contexte sur lequel est revenu le représentant du ministre en charge de l'Économie, des Finances et de la Coopération, en mettant l'accent sur les enjeux des deux communications qui ont suivi. Il ressort quelques éléments principaux.

Ainsi, on note qu'à fin 2024, les

échanges extérieurs se sont déroulés dans un contexte international marqué par la persistance des tensions géopolitiques et l'assouplissement des politiques monétaires des banques. En conséquence, la croissance économique mondiale est restée stable à 3,3%. Le solde global de la balance des paiements du Bénin a affiché un déficit de 245,7 milliards de Fcfa, à la suite du déficit de 405,3 milliards de Fcfa enregistré en décembre 2023, sous l'effet d'une atténuation du déficit structurel de la balance des transactions courantes qui est ressorti à 805,5 milliards de Fcfa l'année dernière.

Par ailleurs, les exportations en valeur ont atteint 2.439,6 milliards en 2024 contre 2.457,0 milliards de Fcfa en 2023, en repli de 0,7%. Cette baisse est portée par les exportations informelles (-64,1 milliards), atténuée par une augmentation des exportations formelles (+46,7 milliards de Fcfa). Au titre du compte financier, il a été relevé des entrées nettes de ressources à hauteur de 465,3 milliards de Fcfa en 2024, en relation avec les flux financiers nets reçus au titre des investissements de portefeuille et des tirages effectués auprès des partenaires techniques et financiers.

La position extérieure globale dégage un passif financier net de 5.956,9 milliards de Fcfa à fin décembre 2024, contre 5.248 en 2023. Les actifs financiers détenus par les résidents du Bénin sont essentiellement sous forme d'investissements de portefeuille (51,5%), de crédits commerciaux et avances (18,7%) et de prêts

(12%). Des actifs principalement constitués auprès des non-résidents situés dans la zone Uemoa (63,8%) et sur les autres pays hors zone Euro (31,1%). Les passifs sont eux contractés sous forme d'emprunts (43,8%), d'investissements directs reçus (26,6%) et de titres publics émis (23,1%). Ces engagements ont été conclus auprès des non-

résidents situés hors zone Uemoa et zone Euro (62,3%), dans l'Uemoa (22,4%) et dans la zone Euro (15,3%). Enfin, quelques recommandations sont faites pour corriger le déficit structurel du compte de la balance des paiements et renforcer les entrées de ressources au niveau du compte financier.

Recommendations

1- À l'endroit du Gouvernement

- Poursuivre les réformes visant l'amélioration du climat des affaires, notamment en créant les conditions pour une mise en œuvre satisfaisante des nouveaux projets portés par les investisseurs privés nationaux et étrangers ;
- Accélérer la politique de diversification de l'économie, notamment à travers les initiatives de transformation locale des produits agricoles et de renforcement de l'offre touristique du pays ;
- Poursuivre la mise en œuvre des mesures identifiées dans le cadre de la prise en charge de la crise sécuritaire dans l'objectif d'un renforcement de la sécurité dans les zones frontalières du Nords et renforcer les efforts d'amélioration de la coopération avec les pays voisins en vue du renforcement des échanges commerciaux ;
- Intensifier l'appui de l'ADPME aux PME/PMI qui fournissent des services spécialisés (informatique, télécommunication, maintenance...).

2- À l'endroit du secteur privé

- Encaisser et rapatrier les recettes d'exportation conformément aux dispositions du Règlement des relations financières extérieures.

3- À l'endroit de la Bcéo

- Intensifier les actions de contrôle et l'accompagnement des établissements de crédit ainsi que des entreprises exportatrices, notamment par le suivi des formalités de rapatriement des recettes d'exportation et la sensibilisation continue sur les obligations réglementaires afin d'assurer une meilleure mobilisation des devises ;
- Poursuivre le soutien à l'amélioration de l'inclusion financière.



ÉCOLOGIE Mon kit de survie

À quand l'éveil des consciences ?

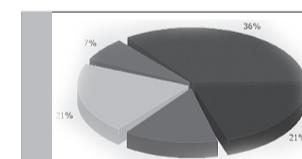
Nous sommes convaincus que les lois sont votées et que, chaque année, des colloques et rencontres internationaux se tiennent un peu partout dans le monde pour nous inviter à écouter le cri de la Terre. Pourtant, force est de constater que la production de sachets plastiques et d'autres emballages similaires se poursuit sans relâche. Dans les pays en voie de développement et dans les zones à risques, les populations continuent d'utiliser massivement ces sachets pour emballer et transporter des denrées, en particulier alimentaires.

Ces populations ne disposent pas de technologies alternatives pour gérer efficacement leurs ordures, notamment les sachets plastiques qui envahissent les rues, les caniveaux et les aires de jeux des enfants comme des personnes âgées.

Il est vrai qu'en théorie, il suffirait que les consommateurs refusent d'acheter un produit pour que les producteurs cessent sa fabrication, au risque de faire faillite. Mais dans les milieux défavorisés et les zones vulnérables, la question des sachets plastiques ne se réduit pas à un simple choix individuel des pauvres. Non, car dans la misère, le sachet plastique représente une véritable aubaine : il est bon marché, facile à trouver sur le marché, souvent très résistant pour transporter des charges lourdes et peu encombrant. Une fois utilisé, il peut être jeté n'importe où, et le vent s'occupe du reste.

Ne pratiquons pas la politique de l'autruche : soyons lucides et disons la vérité. Les personnes en situation de grande vulnérabilité ne peuvent ni lutter contre les grands producteurs de sachets plastiques, ni contre les vendeurs et vendeuses qui en font un usage systématique pour leurs produits. Ce sont d'abord les autorités politiques - législatives et exécutives - qui doivent agir avec la plus grande fermeté : interdire la production, l'importation et la commercialisation des sachets plastiques dans nos pays. Ce sont elles qui dialoguent avec les producteurs et les commerçants ; elles connaissent la réalité de la vulnérabilité de leurs concitoyens et savent à quel point le taux de mortalité infantile augmente dans ces milieux, en raison notamment des sachets qui appauvrisent les sols et deviennent des foyers de reproduction pour les moustiques. C'est triste à dire mais il semble que ces autorités ont totalement démissionné.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

133

On en sait un peu plus sur les actions entreprises en faveur des personnes handicapées pour leur éducation, leurs loisirs, leur intégration sociale. La loi n°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin est le socle de toutes ces actions. En marge d'une conférence de presse, le mois dernier, Boubacal Bani Yéro, Directeur de l'inclusion et de la solidarité, a fait le point sur les mesures prises pour accompagner les personnes handicapées. Un exemple intéressant concerne leur mobilité. De ce point de vue, l'achat de tous les moyens roulants propres aux personnes handicapées est exonéré de la Tva. De même, leur éducation, leur formation et leur insertion suscitent une attention particulière. Des subventions sont introduites pour soutenir les actions.

Dans ce cadre, le Directeur de l'inclusion et de la solidarité a annoncé que 133 étudiants handicapés bénéficient d'une aide financière annuelle de 100.000 Fcfa chacun. Ce qui fait un montant de 13.300.000 Fcfa accordé à ces étudiants ces trois dernières années.

Au regard du fait que les établissements sont désormais ouverts aux apprenants handicapés offrant des opportunités concrètes, 16 établissements privés spécialisés ont bénéficié, selon Bani Yéro, d'une subvention annuelle comprise entre 4 et 10 millions de Fcfa. Et ceci pour un montant global de 100 millions de Fcfa au titre de l'année 2025. Au-delà de toutes ces considérations, 266 entrepreneurs handicapés ont obtenu un appui financier non remboursable compris entre 100.000 et 800.000 Fcfa.

En complément de ces actions, beaucoup d'autres sont annoncées. Ce qui est une bonne chose. Pourvu que dans la mise en œuvre des différentes initiatives, le favoritisme ne vienne contrarier les objectifs.

Smith



COLLOQUE INTERNATIONAL FAC-UCAO

Écologie intégrale pour la survie et le bien-être de la Création

La Fondation de l'Archidiocèse de Cotonou a organisé son 1^{er} Colloque international sur l'écologie intégrale pour la survie et le bien-être de la Création. La rencontre s'est tenue du 20 au 22 janvier 2026 à l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité universitaire de Cotonou (Ucao-Uuc). Elle a rassemblé plus de 200 participants, en présence du Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, Archevêque de Kinshasa et président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, de Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, de Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo, et de Mgr François Gnonhossou, évêque de Dassa-Zoumè.



Colloque International sur l'Ecologie Intégrale
T.A STUDIO

Étudiants, universitaires, évêques, prêtres étaient nombreux au Colloque sur l'écologie intégrale

Didier HOUNKPÈKPIN

Hôte de marque du colloque, c'est le Cardinal Fridolin Ambongo qui a ouvert les travaux par un discours d'interpellation et d'encouragement. « Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, mais des gardiens. Nous avons transformé ce paradis en enfer sur terre », déclare-t-il. Il a exprimé sa joie d'être à Cotonou et a félicité Mgr Roger Houngbédji pour l'organisation de ce colloque, avec l'accompagnement du Gouvernement béninois. L'intervention du Cardinal Ambongo a le mérite de proposer une feuille de route à travers un document intitulé : *Un appel à la justice climatique et pour notre maison commune, conversion, écologie, transformation et résistance aux fausses solutions..* Le Cardinal congolais a prévenu contre des comportements climato-sceptiques. Il conseille aux dirigeants politiques de ne pas craindre d'être courageux ; aux chercheurs de ne pas craindre

de penser loin ; et aux jeunes, de ne laisser personne voler leur espérance ».

Dans son allocution, Mgr Roger Houngbédji a d'abord rappelé le thème de cette rencontre scientifique qui porte sur : « Conscience de la responsabilité écologique dans les traditions anciennes africaines : état des lieux et perspectives pour la construction d'une Doctrine africaine de l'écologie inspirée de la tradition ». Dans la perspective de la construction du bonheur de l'être humain, le prélat explore trois axes : l'écologie sous l'angle biblique, l'urgence de la question écologique et la voix de l'Église en Afrique, plaidoyer pour un rapport plus respectueux avec la création. Il démontre que l'Afrique demeure un conservatoire vivant de la sagesse immatérielle face à la question écologique.

Débats techniques sur la sauvegarde de l'environnement
Mgr Chico Avelino,

Officiel du Dicastère pour le développement humain intégral, a conseillé de « marcher ensemble sans découragement » pour la sauvegarde de l'environnement. Le Père Albert Guy, représentant de l'Archevêque métropolitain de Brazzaville, a livré un message axé sur l'encyclique *Laudato si'* pour mettre en exergue le devoir de responsabilité de l'homme dans la protection de la Création. Selon José Didier Tonato, ministre du Cadre de vie en charge du Transport et du développement durable, la question de l'écologie doit être un défi qui requiert la conjugaison des forces de l'Église, de la Société civile et des traditions. Il a confirmé l'accompagnement du Gouvernement béninois. Ces interventions enregistrées lors de la cérémonie d'ouverture du mardi 20 janvier 2026 ont lancé les travaux thématiques.

Le lendemain, les communications se sont intéressées à des sujets relatifs

à l'environnement, à la société et au changement climatique. Les experts ont apporté des éclaircissements sur des termes techniques comme l'écologie, la permaculture, l'agro-système maraîcher. Les pesticides sont reconnus peu recommandables pour la diversité de l'agriculture. La question du traitement des chiens a retenu l'attention. L'usage du pois d'Angole et du mucuna est proposé comme la méthode adaptée à leur écoulement, même si la biodiversité doit être préservée. Pour certains chercheurs, les matrices comme l'eau et le sol méritent des traitements techniques. Les débats ont recentré l'attention sur l'utilité ou non de faire usage des insecticides, des intrants ou engrains chimiques. L'après-midi a offert des espaces de réflexions sur la durabilité, la biodiversité et la justice environnementale. Une visite de terrain a été effectuée le jeudi 22 janvier 2026.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Ne pas vaincre sans gloire

L'une des images que l'on retient de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations, c'est le lugubre visage de l'arbitre congolais de la finale Jean-Jacques Ndala Ngambo, esseulé sur la pelouse le dimanche 18 janvier 2026. Il a failli gâcher la fête dans les dernières minutes du match de la finale entre le Maroc, pays hôte, et le Sénégal à travers des décisions controversées et contestées par des moyens peu amènes. Finalement, les Sénégalais ont décroché leur deuxième étoile en remportant le trophée grâce à un but marqué durant les prolongations. Ils ont mérité leur médaille d'or en faisant preuve de résilience dans l'adversité. Félicitations aux braves vainqueurs !

L'une des leçons qu'enseigne cette compétition est qu'elle est révélatrice de l'organisation des joutes sur le Continent, à quelques détails mineurs près. La flagrance de la partialité du juge central laissait croire qu'il était en mission de favoritisme au bénéfice de l'équipe du pays organisateur. De fait, lui qui auparavant n'avait pas cédé à la demande de l'équipe sénégalaise de recourir à l'assistance vidéo (la fameuse Var) avant d'annuler leur but, a jugé de son utilité pour satisfaire à la pression insistant du Marocain Brahim Diaz. L'échec du penalty de ce dernier suggère alors qu'il n'est point besoin d'user ou d'abuser de sa position dominante pour écraser ou vaincre sans gloire. Pas besoin non plus de battre son adversaire à plate couture, mais plutôt avec justice et élégance. Ceci doit inspirer toutes les compétitions continentales et internationales.

Une question se pose avec acuité : quelle sanction pour le juge du match qui a visiblement fait preuve d'impartialité et que certains voient comme un arbitre corrompu ? Car, n'eût été la vigilance virile des Sénégalais, résistant à toute injustice contre le cours du jeu, le trophée aurait simplement changé de mains. Cela amène donc à chercher des mécanismes pour corriger les mauvaises décisions ou celles controversées du juge central à temps. Autrement, ce sont nos compétitions qui seront toujours décriées, nos compétences contestées et notre Continent rabaisé. Même s'il est vrai que nous n'avons pas l'apanage du truquage, il est indispensable que le blason du football africain soit redoré et qu'on ne permette pas que son image soit entachée.



COLLOQUE INTERNATIONAL FAC-UCAO

► « Nous voulons promouvoir une économie solidaire qui tient compte de tout le monde »

(Interview du Cardinal Fridolin Ambongo, président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar)

Arrivé à Cotonou le lundi 19 janvier 2026 dans le cadre du colloque international sur la survie et le bien-être de la Création, le Cardinal Fridolin Ambongo a parlé du bien-fondé du Programme "Église Verte" qui s'inscrit dans le projet de l'Église universelle. Il a également évoqué la question de l'économie solidaire et appelé tous les protagonistes à travailler pour la protection des personnes fragiles.

Propos recueillis par
Michael GOMÉ
& **Didier HOUNKPÉKPIN**

La Croix du Bénin : *Eminence, veuillez bien partager avec nos lecteurs les raisons de votre visite en terre béninoise.*

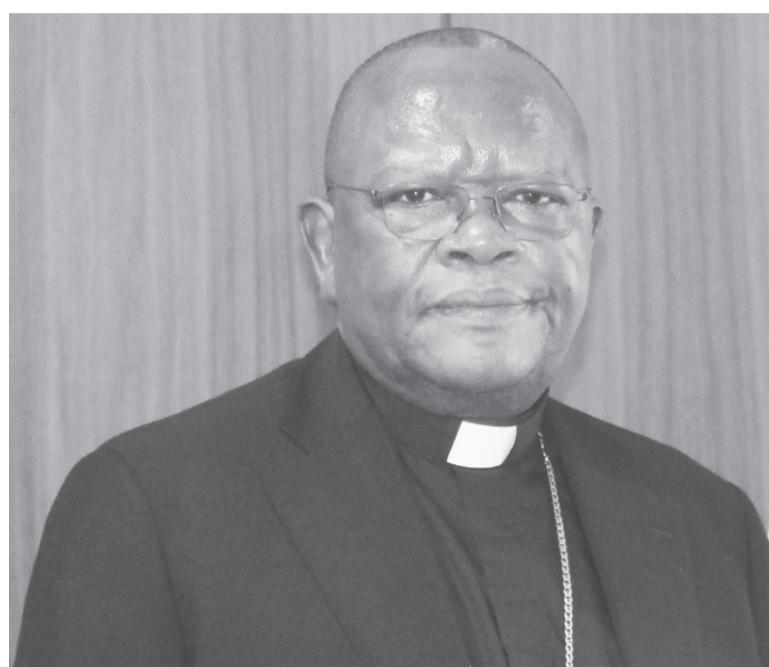
Cardinal Fridolin Ambongo: Je commence d'abord par exprimer ma gratitude à Son Excellence Mgr Roger Houngbédji pour cette invitation qu'il a bien voulu m'envoyer. Dès qu'il m'a contacté, je lui ai tout de suite donné mon accord dans l'espoir qu'un événement imprévu ne vienne pas perturber mon agenda. Je suis heureux qu'enfin, malgré toutes les difficultés liées à la gestion de nos agendas, je finisse par arriver à Cotonou pour participer à cette rencontre de haute facture. La première raison de ma présence au Bénin, c'est que je travaille d'abord comme prêtre capucin. Depuis que je suis devenu évêque et de ma position de président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (Scéam), nous travaillons énormément ces derniers temps sur la question de la protection de la nature. Ce que le Pape François a justement appelé « notre maison commune ».

L'initiative de Cotonou est une concrétisation de plusieurs appels, des documents, des déclarations. Il est très difficile

de passer des discours à la mise en application. Ce passage opéré par l'Archidiocèse de Cotonou montre le dynamisme de l'évêque dans son diocèse. Il ne s'en tient pas seulement aux mots mais il passe aux actes. Et il est le premier à le faire sur le Continent grâce à un projet concret : le Programme « Église Verte ». Faire le déplacement, c'est d'abord lui dire merci pour son audace. C'est aussi l'occasion pour moi, au nom de l'Église d'Afrique, de le confirmer dans son choix. Je voudrais lui exprimer notre solidarité. Son option est celle de l'ensemble de l'Église d'Afrique qui rejette l'option de l'Église universelle.

De quel message êtes-vous porteur ?

Le message, c'est celui-là qui sera délivré pendant le colloque. Nous vivons en Afrique et nous savons que le Continent africain est le Continent qui pollue le moins. Mais l'Afrique est le Continent le plus affecté par les conséquences du changement climatique. En novembre passé, j'avais conduit la délégation de l'Église d'Afrique à la Cop30 à Belém au Brésil, et nous avions préparé avec l'Église d'Asie et l'Église d'Amérique latine un document que nous avions d'abord transmis au Pape au mois de juillet 2025. À Belém, le document a été remis au Secrétaire général des Nations Unies. L'initiative de



Cardinal Fridolin Ambongo

Cotonou est vraiment la mise en application de ce document qui portait sur l'*Appel à une écologie intégrale* et l'*Appel pour notre maison commune*.

Donc mon message, c'est que nous devons passer des déclarations à la concrétisation, et notre souci en tant qu'Église, c'est que nous devons nous engager à former notre peuple dans ce que nous voulons promouvoir comme économie qui tient compte des plus fragiles. Les plus fragiles, les plus petits doivent être au cœur de nos soucis. Voilà pourquoi nous voulons promouvoir une économie solidaire qui tient compte de tout le monde. C'est pourquoi cette initiative

de Cotonou me réjouit. Mon message, c'est plutôt une invitation à tous et à toutes de rentrer dans cette dynamique de changement de paradigme pour que nous puissions concevoir demain l'économie, le travail de la terre, le travail de la nature comme quelque chose qui doit profiter à l'ensemble des enfants de Dieu.

Quelles recommandations pouvez-vous faire pour l'amélioration des projets qui concourent au développement intégral de l'homme ?

La première chose, c'est la place de l'homme. Nous avons toujours insisté là-dessus, et je crois que *Laudato si'* insiste

aussi sur la place de la personne humaine, surtout les plus fragiles, les femmes, les enfants, au cœur de l'économie. L'économie intégrale doit être une économie qui place l'être humain au centre de toute action, de toute décision.

Si aujourd'hui nous dilapidons toutes les ressources de notre planète terre, mais que deviendront les générations qui viendront après nous ? Voilà pourquoi ce genre de rencontre, de congrès, pour sensibiliser nos propres consciences, est capital.

Vous avez récemment été reçu par le pape Léon XIV. Quel message adressez-vous à l'Église-Famille de Dieu au Bénin ?

Cette audience avec le nouveau pape a été un grand honneur, pour moi personnellement et pour toute la présidence du Scéam. C'était une audience spécifiquement consacrée à l'Église d'Afrique. À cette occasion, le Saint-Père a confirmé sa visite prochaine sur notre Continent. Il visitera notamment l'Algérie, le Cameroun, l'Angola et la Guinée équatoriale. J'ai exprimé, au nom de tous les Africains, notre gratitude pour cette marque de considération. Même si le Bénin n'est pas encore concerné par cette tournée, le pape vient en Afrique. Et peut-être qu'à l'occasion d'un prochain voyage, il passera aussi par cette terre béninoise. C'est notre souhait et notre espérance.



Des personnalités civiles et des autorités ecclésiastiques en photo avec le Cardinal Fridolin Ambongo



FONDATION "ANTOU POUR TOUS"

Le nouvel an sous la protection divine

Florent HOUESSINON

Entourée des enfants, de leurs parents et du personnel, Francine Aïssi Houangni, Fondatrice de la Fondation "Antou pour tous", a rendu grâce le samedi 3 janvier 2026 pour les bienfaits du Seigneur. Ce fut aussi l'occasion de formuler des vœux à l'endroit de tous les protagonistes de ses activités caritatives. L'événement a eu lieu au siège de l'Institution à Cotonou.

Un acrostiche pour lui souhaiter les vœux. Pour la circonstance, les mots étaient bien choisis au regard de ses mains larges et de son cœur charitable. « Francine, femme au cœur rempli d'or, rayonnante de bénédiction divine, appelée par Dieu pour aider ceux et celles qui sont dans le besoin. Nous te souhaitons nos vœux les meilleurs pour cette année



a été introduite par une messe présidée par le Père Rodrigue Gbédjinou, Directeur de l'École d'initiation théologique et pastorale de Cotonou. Il a insisté dans son homélie, sur la sagesse et l'intelligence que procure le Seigneur. Après la messe, cette double activité a été marquée par la Noël-partage, rendez-vous annuel organisé grâce à la contribution financière des petits enfants de Feu Antoinette Aïssi Honliasso.

Ensuite, il y a eu la présentation de divers vœux. « Je voudrais vous souhaiter une heureuse et sainte année. Que cette année 2026 soit une année de réussite et de succès ! Le succès que nous voulons est celui d'un taux de 100% aux différents examens », précise Symphorien Houangni, membre du Conseil d'administration. Les vœux des parents, des boursiers, la remise des deux dernières tranches de la bourse *Antou pour tous* et les agapes fraternelles ont été les autres temps forts de la journée.

Boursiers et membres du Conseil d'administration mettent Dieu au cœur des activités

2026 : noblesse, sagesse, santé, longévité », déclame Axelle Adiho, Coordonnatrice de la Fondation *Antou pour tous*. Porte-parole du personnel, elle ajoute : « Continuez de porter et de garder Dieu au cœur de toute

chose. Inscrite êtes-vous dans le cœur de chacun et de chacune des bénéficiaires ici présents, et de tous ceux et celles à qui vous aviez, un jour, fait ou rendu un service. Notre amour, pour vous, est grand et débordant ».

Très émue, Francine Aïssi Houangni se tourne humblement vers le Seigneur pour lui exprimer sa gratitude. « Gardons le cap ! Avançons en confiant au Seigneur l'année 2026 », déclare-t-elle. La cérémonie

ANGÉLIQUE KIDJO DEVANT LA PRESSE

Quelques projets de l'Unicef au cœur des échanges

Ignace ONZO
COLLABORATION

Le 15 janvier 2026, Angélique Kidjo, Ambassadrice internationale de l'Unicef et fondatrice de la Fondation Batonga, a tenu une conférence de presse dans les locaux de l'Unicef à Cotonou. Elle a partagé avec les acteurs des médias les activités qu'elle mène au profit des enfants, des jeunes et des femmes. À ses côtés avaient pris place Ousmane Niang, représentant résident de l'Unicef au Bénin, Codou Diaw, Directrice exécutive de la Fondation Batonga et Zeynab Habib, Ambassadrice nationale de l'Unicef.

Angélique Kidjo a profité de son séjour au bercail pour «découvrir les projets soutenus par l'Unicef et renforcer le plaidoyer en faveur des droits des enfants ». Ceci a été rappelé par Ousmane Niang, représentant résident de

l'Unicef au Bénin. De son côté, Codou Diaw, Directrice exécutive de la Fondation Batonga, a souligné l'importance de sa présence sur le terrain aux côtés des femmes et des jeunes, dans une démarche de proximité et de solidarité.

Avec assurance, Angélique Kidjo a exprimé son admiration pour les avancées constatées sur le terrain. Elle a mis l'accent sur les actions du Gouvernement béninois pour la bonne alimentation des enfants, les cantines scolaires et la santé néonatale, en évoquant l'unité de soins pour nouveau-nés de Zogbodomey. Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'assurer davantage l'accès à l'eau potable, de développer des crèches communautaires et de renforcer l'autonomisation des femmes afin d'améliorer durablement la vie des familles. Rappelant qu'« un enfant qui a faim ne peut pas apprendre », Angélique Kidjo a souligné l'importance de consolider les cantines scolaires.

Soutenir l'innovation portée par les jeunes

Très investie dans la protection



Angélique Kidjo (au milieu) fait le plaidoyer pour le renforcement des actions dans le cadre du respect des droits de l'enfant

de l'environnement, elle a mis en lumière les initiatives locales autour du charbon écologique et des énergies alternatives, en invitant à soutenir l'innovation portée par les jeunes. Elle a également abordé l'importance de

l'enregistrement des naissances et de la vaccination. Elle salue les avancées du Bénin dans la digitalisation des données de santé.

Tout en reconnaissant les initiatives des autorités béninoises dans la nutrition infantile,

Angélique Kidjo a exhorté à améliorer les efforts en matière de respect des droits de l'enfant, de financement des programmes destinés aux femmes vulnérables et d'élargissement des initiatives économiques locales.

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

Consécration de l'église Saint Gabriel de Cococodji

17 ans après la pose de la première pierre, les habitants et la communauté chrétienne catholique de Cococodji ont accueilli la consécration de l'église Saint Gabriel comme un grand événement de foi. Le bel édifice est le signe de la présence de Dieu au milieu d'un peuple dynamique.

► Suivre l'exemple de l'Agneau

Florent HOUESSINON

Le dimanche 18 janvier 2026, Mgr Roger Houngbédji, op., Archevêque de Cotonou, a procédé à la consécration de l'église paroissiale Saint Gabriel de Cococodji par l'enchâssement des reliques de Saint Jean-Paul II dans l'autel, et l'onction des principaux piliers de l'édifice. Le prélat a présidé l'eucharistie aux côtés d'une quarantaine de prêtres dont le Père Damien Ogué, curé de la paroisse.

Elle est désormais élevée au 3^e rang des églises consacrées dans le vicariat-forain de Godomey. L'église paroissiale Saint Gabriel de Cococodji est entrée dans la catégorie des lieux sacrés dans l'Archidiocèse de Cotonou à travers un rituel solennel et public. Sur le porche de l'église, le Père-curé Damien Ogué présente l'édifice, ses caractéristiques et son coût estimé à 340.000.000 de Fcfa, dont plus de 150.000.000 dépensés pour les travaux de finition. Il exprime également sa double action de grâce. « Dès le départ, la communauté aurait souhaité que la célébration ait lieu le 7 décembre, jour anniversaire de mon ordination sacerdotale. Excellence, comme votre agenda



Le Père Damien Ogué remettant 12 cierges allumés à 12 fidèles à poser sur les 12 piliers ornés avec le Saint Chrême

était chargé, vous m'avez proposé le 11 janvier qui est aussi le jour anniversaire de ma naissance et à cause des élections, vous avez choisi une autre date, celle du 18 janvier, jour anniversaire de mon baptême et celui de mon frère jumeau », se réjouit-il.

L'homélie de Mgr Roger Houngbédji évoque le baptême comme 1^{er} lieu d'accueil de l'Esprit de Dieu. « Tous les sacrements participent à notre transformation, à notre régénération dans la mesure où nous restons dans la dynamique

de la fidélité par rapport à l'Esprit reçu », déclare-t-il. Le prélat insiste sur l'exemple de

l'Agneau de Dieu dont la mission principale consiste à donner sa vie en rançon pour la multitude.

« Il est venu accomplir la volonté de Dieu en se dessaisissant de sa propre vie. Nous ne pouvons pas être chrétiens sans nous engager dans cette dynamique qui consiste à nous dessaisir de notre égoïsme pour nous engager sur la voie de l'amour véritable », souligne-t-il. Il a ensuite procédé à la consécration de l'autel à travers divers gestes rituels en commençant par l'enchâssement des reliques de Saint Jean-Paul II dans l'autel, son onction avec le Saint Chrême de même que celle des 12 piliers de l'édifice. Revêtu de sa première nappe, l'autel reçoit la première offrande du Saint Sacrifice sous le regard émerveillé des fidèles. Guillaume Ezin, vice-président du Conseil pastoral paroissial, va délivrer à la fin de la messe son allocution de remerciement. Le Père-curé Damien Ogué en a fait de même. Lors de la procession de sortie, Mgr Roger Houngbédji dévoile l'écriveau destiné pour immortaliser l'événement.

Repères

- 1^{er} juin 2003 : Érection de la communauté de Cococodji en paroisse
- 23 septembre 2003 : Installation du Père Bienvenu Yahannon, curé fondateur
- 5 novembre 2005-15 juillet 2010 : Mission du Père Julien Aniou
- 25 mars 2009 : Pose des fondations de l'église de Cococodji
- 2010-2011 : Mission pastorale du Père Bernardin Gomez
- Septembre 2011-juin 2018 : Mission pastorale du Père Jeannot Alidjinou
- Depuis le 30 septembre 2018 : Mission pastorale du Père Damien Ogué
- 18 janvier 2026 : Consécration de l'église par Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou



Vêtus de l'uniforme de leur centenaire d'évangélisation, les fidèles ont massivement participé à la messe de la consécration de leur église

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

► Entretenir l'unité dans la vie paroissiale

(Propos recueillis par Florent HOUESSINON)

« Nous avons mis du nôtre pour que ce projet aboutisse »



Père Damien Ogué
Curé de la paroisse
Saint Gabriel de
Cocodjui

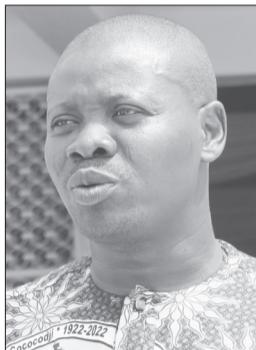
L'événement que nous vivons aujourd'hui était presque inattendu. Personne ne pouvait prédire que nous puissions en arriver là aujourd'hui. C'est pourquoi nous rendons grâce à Dieu, car nous avons constaté qu'il a toujours été à l'œuvre dans ce que nous avons entrepris à Cocodjui. Et nous avons toujours recherché sa gloire. C'est pourquoi les paroissiens ont voulu que l'église soit appelée "Adjromi" (ma préférence). Nous l'avons réellement préférée et nous avons mis du nôtre pour que ce projet aboutisse.

Je remercie tous les paroissiens et je les invite à toujours garder l'unité et la joie d'accepter l'autre pour la gloire de Dieu. La pose de la première pierre de cette église par le Père Julien Aniou remonte au 25 mars 2009. J'ai relancé les travaux le 4 juin 2019. Dieu est grand !

Malgré les hésitations et les difficultés, nous avons persévééré parce que le Seigneur était toujours avec nous. Et nous remercions tous nos bienfaiteurs, tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour nous aider, surtout un cousin de ma famille qui a fait ce qu'il a pu pour la gloire de Dieu à Cocodjui.

*Acheter La Croix, c'est bon;
s'abonner, c'est encore mieux.*

« Notre église est devenue une église de référence »



Guillaume Ezin
Vice-président du Conseil pastoral paroissial

Je suis animé d'un sentiment de pleine joie et de satisfaction pour notre église qui est devenue une église de référence dans notre diocèse. Les préparatifs de cet événement ont commencé depuis les anciens Conseils. Lorsque la belle église est sortie de terre, nous avons mis les petits plats dans les grands pour que la fête d'aujourd'hui soit belle. Je voudrais avoir une pieuse pensée pour tous les fidèles de cette paroisse qui ont activement œuvré pour la réalisation de cet édifice et qui ne sont plus parmi nous aujourd'hui. Nous demandons à Dieu de les accueillir dans sa maison céleste. Je voudrais exprimer mes félicitations à tous les paroissiens.



Marie-Merveille Tossou
Choriste

« S'accrocher à la chose de Dieu »

J'ai été très émue par cette messe de la consécration de notre église. J'exprime ma sincère gratitude à Dieu qui nous offre un motif de chanter ses merveilles. Nous avons désormais des raisons pour montrer davantage de zèle dans la mission d'évangélisation selon nos talents respectifs. Je voudrais inviter tous les fidèles à s'accrocher à la chose de Dieu, à vivre une foi authentique à travers la vie des sacrements et à accueillir le message du Christ qui transforme et renouvelle.

Romaric DJHOSSOU

Dans la nuit du dimanche 18 janvier 2026, le Sénégal a remporté la finale de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) suite au match qui l'a opposé au Maroc. Le but de la victoire, marqué après une forte tension sur la pelouse du stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, a sacré les Lions de la Teranga, champions d'Afrique après la Côte d'Ivoire.

La finale de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2026 s'est soldée par un score d'un but à zéro, en faveur du Sénégal, ce dimanche 18 janvier 2026 au stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, après 123 minutes de jeu. Le match qui a opposé le Maroc, pays hôte, au Sénégal a été marqué par de grandes frayeurs. Avec les Lions de l'Atlas et les Lions de la Teranga, les spectateurs sont passés par différentes émotions et, malheureusement, par des confusions. Alors que les deux équipes mettaient tout en œuvre



Les Lions de la Teranga célébrant leur victoire pendant la cérémonie officielle de leur sacre

pour décrocher, pour la deuxième fois, le titre de champion d'Afrique, le jeu a failli tourner au vinaigre quand l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngambo a sifflé un penalty contre le Sénégal pour une faute sur Brahim, le 10 marocain, à la 94^e minute, après consultation de la Var. Quelques minutes plus tôt, les Lions de la

Téranga avaient, sans gain de cause, sollicité de l'arbitre central l'assistance de la Var avant l'annulation de leur premier but à la 91^e minute. Encouragés par Pape Thiaw, leur entraîneur, les joueurs sénégalais refusèrent alors de poursuivre le match et commencèrent à quitter le terrain. Dans cette situation, le leadership

de Sadio Mané a fait la différence. Il a réussi à ramener son équipe sur le terrain. Le penalty manqué, digne d'une passe à Mendy, a fait place à la phase des prolongations. Trois minutes après l'ouverture de la première partie des prolongations, c'est une contre-attaque sénégalaise qui permit à Gueye d'ouvrir enfin

le score, la surface de réparation à peine franchie. Des tentatives infructueuses vont suivre des deux côtés jusqu'à l'épuisement du temps imparti. Contre vent, pluie et fatigue, le Sénégal a tenu bon jusqu'au bout. Le coup de sifflet final de l'arbitre a mis fin à cette compétition continentale qui se veut désormais quadriennal.

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - SO 2, 3 ; 3, 12-13

Cherchez le Seigneur, vous tous, les humbles du pays, qui accomplissez sa loi. Cherchez la justice, cherchez l'humilité : peut-être serez-vous à l'abri au jour de la colère du Seigneur. Je laisserai chez toi un peuple pauvre et petit ; il prendra pour abri le nom du Seigneur. Ce reste d'Israël ne commettra plus d'injustice ; ils ne diront plus de mensonge ; dans leur bouche, plus de langage trompeur. Mais ils pourront paître et se reposer, nul ne viendra les effrayer.

PSAUME Ps 145 (146)

Le Seigneur fait justice aux opprimés ; aux affamés, il donne le pain, le Seigneur délie les enchaînés.

Le Seigneur ouvre les yeux des aveugles, le Seigneur redresse les accablés, le Seigneur aime les justes.

Le Seigneur protège l'étranger, il soutient la veuve et l'orphelin, le Seigneur est ton Dieu pour toujours.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 1, 26-31

Frères, vous qui avez été appelés par Dieu, regardez bien : parmi vous, il n'y a pas beaucoup de sages aux yeux des hommes, ni de gens puissants ou de haute naissance. Au contraire, ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion les sages ; ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi, pour couvrir de confusion ce qui est fort ; ce qui est d'origine modeste, méprisé dans le monde, ce qui n'est pas, voilà ce que Dieu a choisi, pour réduire à rien ce qui est ; ainsi aucun être de chair ne pourra s'enorgueillir devant Dieu. C'est grâce à Dieu, en effet, que vous êtes dans le Christ Jésus, lui qui est devenu pour nous sagesse venant de Dieu, justice, sanctification, rédemption. Ainsi, comme il est écrit : Celui qui veut être fier, qu'il mette sa fierté dans le Seigneur.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 5, 1-12A

En ce temps-là, voyant les foules, Jésus gravit la montagne. Il s'assit, et ses disciples s'approchèrent de lui. Alors, ouvrant la bouche, il les enseignait. Il disait : « Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des Cieux est à eux. Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Heureux les doux, car ils recevront la terre en héritage. Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des Cieux est à eux. Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on dit faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ! »

4^e Dimanche du temps Ordinaire Année A

(1^{er} février 2026)

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - SO 2, 3 ; 3, 12-13

Sophonie reprend ce thème à son tour : quand tout le mal aura été extirpé de Jérusalem, Dieu ne laissera subsister que le Petit Reste, ceux qui sont restés fidèles : « Israël, je ne laisserai ... plus de tromperie dans sa bouche ». « Un peuple humble et pauvre, qui aura pour refuge le nom du Seigneur ». Voilà une définition de ces « anawim », ces « humbles », ces courbés : ce sont ceux qui cherchent refuge dans le seul nom du Seigneur (à l'inverse des rois dont je parlais tout à l'heure) ; dans le mot « humble » il y a la racine « humus », terre ; les humbles, ce sont ceux qui savent qu'ils ne sont que poussière, et ils attendent tout de Dieu.

PSAUME Ps 145 (146)

Ici, l'insistance sur le futur « pour toujours » vise aussi à fortifier l'engagement du peuple : il est bien utile de se répéter ce psaume non seulement pour reconnaître la simple vérité de l'œuvre de Dieu en faveur de son Peuple, mais aussi pour se donner une ligne de conduite : car, en définitive, cet inventaire est aussi un programme de vie : si Dieu a agi ainsi envers Israël, celui-ci se sent tenu d'en faire autant pour les autres ; tous ces exclus ne connaîtront l'amour que Dieu leur porte qu'à travers le comportement de ceux qui en sont les premiers témoins. La Loi n'avait qu'un objectif : faire d'Israël un peuple libre, respectueux de la liberté d'autrui. Parce que Dieu mène inlassablement son peuple, et à travers lui, l'humanité tout entière, sur un long chemin de libération.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 1, 26-31

Le texte d'aujourd'hui apparaît bien comme l'application à la communauté de Corinthe de ces choix surprenants de Dieu. Paul invite les Corinthiens à se regarder avec réalisme : humainement parlant, rien ne les désignait pour recevoir un appel de Dieu... Ils ne sont ni savants, ni puissants, ni nobles aux yeux du monde, mais un ramassis de tout-venants qui ne seraient rien si la puissance de Dieu n'en faisait pas son Église. Leur titre de noblesse, le seul important aux yeux de Dieu, c'est leur Baptême. Décidément, Dieu crée le monde nouveau de toutes pièces.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 5, 1-12A

La qualité dont il s'agit ici, c'est « l'esprit de pauvreté », c'est-à-dire la qualité de « celui qui a pour refuge le nom du Seigneur », comme le dit Sophonie, celui qui a besoin de Dieu, celui qui reçoit tout de Dieu comme un cadeau : et tout ce dont il est question dans les autres Béatitudes, être capable de miséricorde, c'est-à-dire de pardon et de compassion, être artisan de paix, être doux, ou non-violent, être affamé et assoiffé de justice, tout cela est cadeau ; et nous ne pouvons mettre véritablement ces talents au service du Royaume que quand nous les recevons dans cet esprit. Au fond, la première Béatitude, c'est celle qui nous permet de recevoir toutes les autres. Heureux les pauvres : mettez votre confiance en Dieu : Il vous comblera de ses richesses... Ses richesses... « Heureux »... cela veut dire « bientôt, on vous enviera » !



Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 01 95 68 39 07 / 01 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

3^e dimanche du temps ordinaire-A

L'annonce du Royaume



Aujourd'hui, c'est le dimanche de la Parole de Dieu. Jésus annonce la Parole en proclamant que le Royaume de Dieu est proche voire au milieu de nous. L'« annonce de la Bonne Nouvelle », l'« annonce du Royaume », la « mission d'évangélisation », sont des termes qui à travers le monde entier, connaissent aujourd'hui un succès croissant parce qu'ils courent sur les lèvres d'une multitude. Il naît de plus en plus des groupes ou communautés nouvelles qui s'assignent la vocation d'annoncer le Royaume de Dieu au milieu des hommes. La course aux charismes et à l'éloquence devient les denrées de route que chacun recherche pour pouvoir soutenir sa mission d'annonce du Royaume. Chacun veut attirer l'attention des foules par un style particulier et incitatif qui le pose comme le plus écouté et le plus suivi parmi tous. Les rivalités s'installent et divisent ceux qui s'attellent à la même mission du salut. Certains ministres de la Parole peuvent tomber dans le piège de la vaine glorie en cherchant à faucher l'image des autres pour pouvoir drainer du monde à leurs dépens. Le champ de la mission est parfois divisé, comme ce fut le cas dans la communauté de Corinthe où Paul, à son corps défendant, avait ses partisans et Apollos avait les siens sans le vouloir. En ce dimanche qui conclut la semaine de la prière pour l'unité des chrétiens, l'occasion pour nous est bonne pour dire que l'annonce du Royaume de Dieu n'est pas une entreprise humaine que l'on doit conduire à coups de rivalités et concurrences déloyales. Comprise comme telle, elle donne lieu à des dérives qui éloignent du Royaume qu'on annonce. Pour que l'annonce puisse porter du fruit dans les coeurs, elle appelle de la part des acteurs, des attitudes qu'illustrent Jean-Baptiste et Jésus dans l'évangile du jour.

Jean-Baptiste

Jean-Baptiste présentait il y a une semaine Jésus comme l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde (Jn 1, 36). Il n'avait pas peur de dire ce qu'est réellement Jésus devant deux de ses disciples. Ses disciples qui l'entendent se sont aussitôt détachés de lui pour suivre Jésus (Jn 1, 37). Dans le champ de Dieu, nous n'avons pas à mener le vain combat de la capitalisation des affections humaines pour nous-mêmes. Notre mission, c'est de montrer à tous ceux qui cherchent Dieu en passant par nous, que seul Jésus est leur Sauveur. Que de fois dans le champ de la mission, baptisés et consacrés perdent la boussole et travaillent plus pour être aimés plutôt que pour faire aimer Jésus ! Que de fois, ils se substituent à Lui pour proposer aux gens, des solutions purement humaines, au lieu de Le révéler comme le Seul qui puisse leur trouver des solutions profondes et qui portent des fruits pour l'éternité ! Jean-Baptiste nous illumine par son grand détachement et son option radicale d'être exclusivement au service de Jésus en Lui ramenant tout.

Jésus

Jésus commence sa mission quand il apprit l'arrestation de Jean. Il sait vers quelle fin sa mission Le porte. Il est conscient que ce ministère public dans lequel il s'engage, finira comme celui de tout bon prophète, et il dira dans quelques mois : « Voici que nous montons à Jérusalem, et le fils de l'homme sera livré aux mains des grands prêtres et des scribes ; ils le condamneront à mort et le livreront aux païens » (Mt 20, 18 ; Mt 26, 2). Il nous donne l'exemple de celui qui va en mission, prêt à sacrifier sa vie pour en sauver d'autres. Une autre attitude par laquelle Jésus nous instruit, c'est le détachement qui le porte à quitter le petit village où il a vécu, pour se retirer à Capharnaüm. Cette ville-frontière, celle de Simon-Pierre, est un lieu de brassage de populations. La mission, c'est aussi parfois le départ pour les grands carrefours où nous n'avons pas la garantie des liens affectifs tissés depuis de longues années, pour aller à la rencontre des peuples en vue de les sortir des ténèbres de l'incroyance.

Dans ma vie

Avons-nous le souci de servir vraiment la cause du Royaume que nous annonçons sans être tentés de servir nos propres causes en faisant semblant de servir celles de Dieu ?

À méditer

Jésus commence sa mission quand il apprit l'arrestation de Jean.

(Is 8, 23b-9, 3 ; 1 Co1, 10-13.17 ; Mt 4, 12-17)

Un cœur qui écoute

Les signes de Dieu

Les signes de Dieu sont des événements, expériences ou phénomènes (souvent miraculeux ou providentiels) qui révèlent le pouvoir, la volonté ou l'Amour divin, servant à renforcer la foi, annoncer des événements majeurs (comme la Rédemption) ou guider les croyants, se manifestant parfois par des inspirés, des coïncidences, des réponses à la prière ou des miracles, et qui doivent être discernés avec humilité, souvent avec l'aide d'un guide spirituel, pour s'assurer de leur conformité avec la parole de Dieu et éviter l'orgueil. Ils peuvent être discernés par leurs fruits en produisant des vertus comme la charité, la paix, la joie (Galates 5 : 22).

Les signes de Dieu nous amènent à élaborer un programme de vie, à avoir une attitude intérieure d'humilité et à faire confiance à Dieu. Seul celui qui sait cultiver les dons que Dieu lui fait, peut reconnaître dans sa vie les signes de Dieu. Parmi ces signes figure le futur, et ceux-ci promettent une joie à l'avenir. La fête de l'Épiphanie, par exemple, nous fait célébrer avec éclat la révélation, en Jésus, du projet divin de salut. Ce salut qui n'est plus réservé uniquement au peuple de la première Alliance, mais s'étend à l'humanité entière. Dieu manifeste ainsi son désir de s'établir au milieu de l'humanité et d'y faire grandir son règne d'Amour, de paix et de justice. Il permet à toutes les nations d'entrer dans un monde nouveau qui est en germe sur cette terre. Cette rencontre de Dieu et de l'humanité a un caractère grandiose et une dimension universelle.

Les « Signes de Dieu » sont une représentation de la présence et de l'autorité divines. Leurs buts sont : renforcer la foi en rappelant les alliances passées et la puissance de Dieu ; annoncer l'avenir en signalant des événements majeurs (naissance du Sauveur, seconde venue) ; guider les croyants en confirmant un appel divin ou en indiquant la désapprobation du Seigneur ; ou rendre témoignage en attestant la vérité de la parole de Dieu. Mais ces signes peuvent parfois s'éteindre inexorablement et même mourir, pour que naissent les fleurs et mûrissent les fruits dont ils ne sont que l'annonce.

Les mages scrutent le ciel, l'interrogent et cherchent des signes de l'activité divine. Même s'ils ne font pas partie du peuple élu, Dieu leur fait signe. Il les convoque à sa rencontre, il met en eux le désir de le chercher. Dieu utilise leur langage astrologique pour les amener à une connaissance plus complète de lui-même. « Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue se lever les précédait ; elle vint s'arrêter au-dessus du lieu où se trouvait l'enfant. Quand ils virent l'étoile, ils éprouvaient une très grande joie » (Mt 2, 9-10). Ne font-ils pas penser à toutes ces personnes qui, de nos jours, ont soif du spirituel et qui utilisent toutes sortes de moyens pour combler leur désir ? Dieu est, en fait, à la base du désir de le rencontrer et de plonger dans son intimité, et il peut passer par des moyens étonnantes pour conduire des êtres humains à sa rencontre.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ! ».





FÊTE DES CHORALES DE LA PAROISSE SAINT MICHEL-GBÉTO

Un concert tout feu tout flamme

Romaric DJHOSSOU

Dans le cadre de la 1^{ère} édition de la fête de toutes les chorales de la paroisse Saint Michel de Cotonou, l'Aumônerie paroissiale en charge des chorales, sous l'égide du Père Didier Hounkpèkpin, a offert un concert inédit aux fidèles, le vendredi 16 janvier 2026, dans l'enceinte de ladite paroisse. Riche en rythmes et en danses, ce fut un intense moment de communion et de fraternité.

« J'ai aimé ce concert, bien organisé, fluide et très intéressant. Je félicite les organisateurs et les chorales pour le respect des timings et des tours de passage », confie Jeanne, une fidèle de la paroisse Saint Michel-Gbeto de Cotonou. Elle a complètement savouré le concert de toutes les chorales de la paroisse. Inscrite au nombre des activités devant meubler la première édition de la fête des chorales de cette paroisse, la soirée du 16 janvier 2026 a vibré au rythme d'une variété de sonorités. L'arrière-cour de la paroisse, sous le feu des projecteurs, a accueilli les diverses prestations des chorales, sous les ovations d'un public enthousiaste. En amont, c'est la brève allocution du Père Didier Hounkpèkpin, Aumônier des chorales, et la prière d'ouverture du curé, le Père Irénée Zountangni, qui ont lancé, à 21 h, l'événement. D'entrée de jeu, l'Union des chorales françaises et grégoriennes a planté le décor. Sur scène, des chants exhortant d'abord au recueillement. Puis la chorale *Adjogan* a pris place. Aussitôt, le son du « *Houngan* »



Photo /La Croix/ DJHS

Chants et danses ont agréablement pimenté le concert

et le crépitement des castagnettes mêlés à la voix du lead vocal et de la chorale, transportent les spectateurs dans l'univers des rythmes incultrés du royaume de « *Xogbonou* ». L'enchaînement du mouvement des pieds et des mains des danseuses, au fur et à mesure que la cadence montait, fidélise les spectateurs de plus en plus nombreux. Avec la chorale *Sèxwényon* – Ste Bernadette –, les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Le plaisir et le satisfecit des spectateurs

La chorale *Aluwasio* – Notre-

Dame du Perpétuel Secours – passe ensuite et amplifie la joie dans les coeurs. Le charme des rythmes "Mina" tient en haleine les fidèles. Entre les tours de passage, un impresario de taille amuse, scande les interventions et ravive les émotions. À son tour, la chorale anglophone Saint Augustin fait monter d'un cran le plaisir et l'excitation de l'assistance. Au devant de la scène, deux jeunes filles vêtues chacune d'un tee-shirt blanc et d'un pagne bleu solidement noué, dansent à la louange du Tout-Puissant. Derrière elles, dans le rang des hommes, un

flûtiste génère d'agréables mélodies qu'accompagnent le reste de l'orchestre et les applaudissements de la foule. Quand arrive le moment pour la chorale Yoruba Saint-Enfant Jésus de Prague d'égayer davantage les spectateurs, c'est une petite fille en tenue traditionnelle qui mène la danse. À travers chants de louange et danses, elle transmet en un laps de temps au public les richesses d'une culture au service du Divin Maître. Puis, au bout d'une dizaine de minutes, le silence plane. La scène se déplace dans l'allée principale de l'arrière-cour avec au micro

la Sœur Catherine Bokini. La fête reprend de plus belle. Les fidèles laïcs et les prêtres présents applaudissent la chorale Yoruba qui a ensuite fait place à la chorale *Hanyé* Saint-Paul.

Des louanges adressées au Dieu vivant

Il se fait tard, mais le spectacle devient de plus en plus intéressant. La liesse s'empare de ceux qui écoutent la symphonie des louanges adressées au Dieu vivant en langue Fon. Le répertoire alléchant de la soirée n'a laissé personne sur sa faim, d'autant plus qu'un dernier tour a ramené sur la scène l'Union des chorales françaises et grégoriennes. Toutes les lèvres frémissent les mots d'un chant : "Je parlerai de ta bonté, de ta fidélité. Je dirai tout haut, tout haut, tout haut, ce que tu as fait pour moi ; je proclamerai la gloire de ton nom".

C'est sur cet émouvant chant que l'impresario a convié toutes les chorales sur scène. Ils ne faisaient alors plus qu'un seul chœur, mieux un seul cœur à la louange du Très-Haut. Pour maintenir cette harmonie, ils ont été invités à prendre part le lendemain samedi, à une causerie sur le thème : « *Choristes, "sans moi, vous ne pouvez rien faire"* » dirigée par le Père Léopold Alossé, du diocèse de Lokossa. Le dimanche 18 janvier 2026, après la messe, les choristes se sont retrouvés autour d'agapes fraternelles, heureux aboutissement du triduum festif qui invitait à « *la communion fraternelle des choristes* ».



Photo /La Croix/ DJHS

Des représentants de toutes les chorales déplient leurs prestations à la fin du concert



PARLONS LITURGIE¹

Le Chapelain

Qu'est-ce qu'un Chapelain ? On désigne par ce titre selon le Droit canon, les prêtres, plus souvent appelés aumôniers dans le langage courant de l'Église elle-même. Toutefois, le mot "chapelain" est aussi appliqué depuis longtemps aux prêtres chargés d'un sanctuaire (sanctuaire Notre-Dame d'Arigbo, par exemple).

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 24 au 30 janvier 2026

24 janvier : St François de Sales ; **25 janvier** : Conversion de Saint Paul ; **26 janvier** : St Timothée (†97) et Tite (†96) ; **27 janvier** : Ste Angèle Merici (†1540), vierge ; **28 janvier** : St Thomas d'Aquin, Docteur de l'Église (†1274), patron des églises et universités catholiques ; **29 janvier** : St Gildas (†570), abbé ; **30 janvier** : Ste Martine, vierge et martyre.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 01 21 32 12 07 / 01 47 20 20 00 / Momo Pay : 01 66 52 22 22 / 01 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.bj
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, **Tél :** 01 66 64 14 95 ; **Directeurs adjoints :** Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, **Tél :** 01 67 29 40 56 ; Abbé Didier Hounkèpèpin, didierhounkpepin@gmail.com, **Tél :** 01 96 83 56 66 ; Abbé Innocent Adovi, innocenzoverita@gmail.com, **Tél :** 01 95 90 69 72 ; **Rédacteur en chef :** Alain Sessou; **Secrétaire de rédaction:** Florent Houessinon; **Desk Politique:** Abbé Innocent Adovi ; **Desk Société :** Florent Houessinon ; **Desk Economie :** Alain Sessou; **Desk Religion :** Abbé Didier Hounkèpèpin ; **Pao :** Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur :** André K. Okanla

Publicité : Arsène Ogou

Correspondants : Abomey : Abbé Juste Yélouassi ; Dassa : Abbé Jean-Paul Tony ; Djougou : Abbé Brice Tchanhoun; Kandi : Abbé Denis Kocou ; Lokossa : Abbé Nunayon Joël Bonou ; Natitingou: Abbé Servais Yantoukoua ; Parakou: Abbé Patrick Adjallala, osfs; Porto-Novo : Abbé Joël Houénou ; N'Dali : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : Électronique : 10.000 F CFA ; **Ordinaire :** 15.000 F CFA ; **Soutien :** 30.000 F CFA ; **Amitié :** 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs :** 40.000 - 60.000 F CFA ; **France :** 100.000 F CFA, soit 150 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ; **Tél :** 01 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

DIOCÈSE D'ABOMEY

Six professes perpétuelles chez les Sœurs Maestre Pie Venerini

Les Sœurs Appoline Tomavo, Fany Kipulu, Flore Boya, Francine Sodjo, Marguerite Affo et Nadège Mukimi ont émis leurs vœux perpétuels dans la congrégation des Sœurs "Maestre Pie Venerini" en présence de la Déléguée de la Supérieure. C'était le dimanche 7 décembre 2025 en la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Za-Kpota au cours de la messe présidée par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, entouré d'une trentaine de prêtres.

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

La procession d'entrée effectuée aux rythmes de la chorale Hanyé a conduit à l'église. Au début de la messe, le Père Marco Richard Aligbonon a adressé ses mots de bienvenue tout en mettant en relief la Providence qui a voulu que l'événement ait lieu la veille de la fête patronale de la paroisse. Sentiments de joie et d'action de grâce. Dans son homélie, Mgr. Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, a exprimé sa reconnaissance à la Supérieure Générale empêchée. La délégation qui l'a représentée était composée des Sœurs Enrica Giovanini et Anicette Kiléki, Conseillères générales, et Alice Kégni de la Mission Afrique.

"La fidélité se paie, la justice est éternelle"

Le prélat a mis en exergue l'éducation et la formation qui constituent le charisme des Sœurs Maestre Pie Venerini. Il a rappelé l'histoire de la fondatrice en soulignant son courage, sa bravoure, son dévouement et sa ferveur. « Pour être éduqué, il faut être formé. C'est



Après l'émission de leurs vœux, les nouvelles professes prennent une photo-souvenir avec Mgr Houndékon

dans l'Église qu'on est religieuse ou religieux: le don de soi à Dieu », déclare-t-il.

La Sœur Enrica Giovanini, assistée des deux autres membres de la délégation, a reçu les vœux des six professes perpétuelles après le dialogue entre elles et l'évêque. La litanie des Saints a été chantée comme pour invoquer l'intercession de cette foule céleste qui nous a précédés et qui repose auprès de Dieu. Désormais, l'amour du Père qui les a consacrées depuis le baptême a fait d'elles des servantes et épouses du Christ. La remise de l'anneau, signe de leur fidélité et de leur engagement au Christ, le baiser de paix, la signature du registre ont mis fin aux rites de la profession. La procession des offrandes a connu des variétés symboliques. Le lendemain était la solennité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Et comme à l'accoutumée, les religieuses de l'Institut ont renouvelé les vœux avant de se confier à la Vierge Marie. Elles s'engagent pour la sainteté. Les mots de remerciement des professes et de la Conseillère générale ont clôturé cette belle eucharistie.

PRIÈRE

**Pour obtenir des grâces
Par l'intercession du Cardinal Bernardin GANTIN**

Père infiniment miséricordieux, nous Te rendons grâce pour avoir donné à l'Église le Cardinal Bernardin GANTIN et pour avoir manifesté Ton grand Amour à travers son service dans l'Evangélisation des peuples. Il a été pour nous un grand exemple de foi et d'humilité véritable, exprimée dans la fidélité et dans le dévouement au service de l'Église universelle.

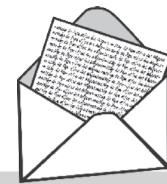
Imprégné dans Ta Divine Miséricorde et confiant en l'intercession maternelle de Marie, Reine d'Afrique, il nous a laissé un exemple de bon pasteur. Il nous a indiqué la sainteté comme échelle de mesure quotidienne pour se tourner vers Dieu, non en solitaire, mais ensemble avec des frères et sœurs de chaque peuple, langue et couleur.

Par son intercession, accorde-nous, selon Ta volonté, la grâce que nous te demandons (...).

Amen.

Prière composée par :
Angelo Cardinal Comastri
Avec Approbation Ecclésiastique :
Cotonou, le 17 avril 2025 - Jeudi Saint -
+ Mgr Roger Houngbedji, op,
Archevêque de Cotonou et Président de la C.E.B

Pour communiquer les grâces obtenues
cardinalegantin.postulazione@gmail.com / archeveche.cotonou@gmail.com
Tél. Cell. : +39 3351271069 / Tél. Cell. : +229 0165374925



FONDATION
CARDINAL BERNARDIN GANTIN
Servir Tout Homme

PRIX INTERNATIONAL CARDINAL BERNARDIN GANTIN SUR LES MEILLEURS DESSINS ÉCOLOGIQUES

Enfants Âgés de
5 à 18 ans



- SANS HANDICAP
- AVEC HANDICAP

Inscrivez-vous et envoyez vos dessins

du 11 Déc 2025 au
15 Février 2026

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
POUR VOS CANDIDATURES



<http://www.fondationbernardingantin.org>

✉ fondationbernardingantin@gmail.com

📍 Bénin Abomey-Calavi/Arconville B.P: 491 Guinkomey

✉ Fondation Cardinal Bernardin GANTIN

📞 +229 01 57 57 81 01